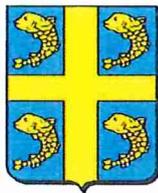


## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le 28 octobre à neuf heures trente,  
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué  
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,  
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal le 23 octobre 2023

Nombre de Conseillers :	
En exercice	10
Présents	7
Procuration	3
Votants	10

Étaient présents : Corinne THERIC, Irène LEBEAU, Marc SAUVAIRE,  
Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Marie PONCELET, Jean-  
Claude THION

Absents excusés : Gaëlle JOSSINET, Jean-Luc ALBE, Laurent BALSAN

Procuration : Gaëlle JOSSINET procuration à Corinne THERIC, Jean-Luc  
ALBE procuration à Renaud ESCANDE, Laurent BALSAN à procuration Marc  
SAUVAIRE

**Vote :**

Pour : 9

Abstention : 1

Contre : 0

**RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES - DÉSIGNATION BUREAUX D'ÉTUDES**

Madame le Maire rappelle,

Dans le cadre de la rénovation de la salle des fêtes, il convient de désigner plusieurs bureaux d'études. Un appel à devis a été réalisé par M. GELLY, architecte en charge de la maîtrise d'œuvre concernant les trois bureaux à retenir :

**- Bureau de contrôle**

Apave-Rodez, Veritas, Socotec, Alpes Contrôle ont été consultés. Mme le Maire propose de retenir l'Apave-Rodez.

**- Bureau mission CSPS (coordination sécurité et protection de la santé)**

Apave-Rodez, Veritas, Socotec, Préco et Elyfec ont été consultés. Mme le Maire propose de retenir Elyfec qui est le moins disant.

**- Bureau étude de sol**

L'étude de sol est obligatoire car les extensions le nécessitent. Ginger, Alpha Sol, Solea et EGSA ont été consultés. Mme le Maire propose de retenir l'entreprise Alpha Sol qui avait effectué la même prestation pour le bâtiment Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces propositions et décide d'attribuer :

- **La mission bureau de contrôle à l'entreprise APAVE RODEZ**, 22 boulevard du 122<sup>ème</sup> RI, 1200 RODEZ, pour un montant de **6 910€ HT, soit 8 292€ TTC**.

- **La mission CSPS à l'entreprise ELYFEC**, 4 rue de la Mégisserie, 12100 MILLAU, pour un montant de **2 205€ HT, soit 2 646€ TTC**.

- **La mission bureau étude de sol à l'entreprise ALPHA SOL**, 61b chemin des romarins, 30340 SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX, pour un montant de **4 910€ HT, soit 5 892€ TTC**.

Le montant total des travaux engagés est de **14 025€ HT, soit 16 830€ TTC**.

- Le conseil municipal charge Madame le Maire de signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 28 octobre 2023

Mme le Maire  
Irène LEBEAU

